

C 27/2017

Vevey, le 21 août 2017

Ouverture d'un compte d'attente pour la fourniture et la pose de pavillons scolaires

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

La Municipalité a souhaité mener une réflexion sur le développement du bâti scolaire en amont de la construction du nouveau collège à Gilamont, dont l'ouverture est prévue dans cette législature. Elle a chargé ses services d'établir un programme d'interventions sur le bâti scolaire afin de permettre la transition douce jusqu'à l'ouverture du collège à Gilamont. Ce travail se décline en trois volets : optimisation des surfaces actuelles, lancement des études de rénovation du collège de la Veveyse et des Galeries du Rivage, implantation de pavillons scolaires provisoires. Pour ces projets, nous proposons :

- l'ouverture d'un compte d'attente pour l'étude de rénovation du collège de la Veveyse ;
- l'ouverture d'un compte d'attente pour l'implantation de pavillons scolaires ;
- l'intégration de l'optimisation des surfaces actuelles au prochain préavis sur l'entretien des propriétés communales, pour une exécution en 2018 ;
- le dépôt d'une demande de crédit d'étude d'ici la fin de l'année pour la rénovation des Galeries du Rivage.

La rénovation du collège de la Veveyse nécessite le déménagement de 21 classes et des locaux administratifs durant les travaux. L'optimisation des surfaces scolaires permettra un gain de 7 salles de classe. La Municipalité prévoit la mise à disposition de pavillons scolaires provisoires comprenant 14 salles de classe, dès la rentrée d'août 2018.

Conformément aux délégations de compétences accordées par voie de préavis n°35/2016, nous avons décidé d'ouvrir un compte d'attente au bilan de la ville, d'un montant de CHF 70'000.—, afin de couvrir les frais d'études jusqu'au dépôt d'une demande de crédit d'ouvrage.

Cet objet figure au plan des investissements actualisé au 28 novembre 2016 sous le chapitre nouveaux objets à engager 5016 pour un montant estimatif de CHF 3'000'000.—.

Ainsi adopté en séance de Municipalité, le 21 août 2017.

Au nom de la Municipalité
la Syndique le Secrétaire


Elina Leimgruber


Grégoire Halter

